



LES ORGANISMES INSTITUTIONNELS DE LA PREVENTION DES RISQUES SECURITE SANTE AU TRAVAIL.

	<p>Le site poursuit deux objectifs principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> -présenter au grand public les enjeux et la démarche en santé au travail -populariser des connaissances et des bonnes pratiques en médecine du travail <p>http://www.medecinedutravail.net/</p>
	<p>La Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés définit, au plan national, la politique de l'assurance maladie en France et pilote les organismes chargés de la mettre en œuvre. Intervient notamment dans les maladies et accidents du travail.</p> <p>http://www.ameli.fr/</p>
	<p>Agence national de sécurité sanitaire.</p> <p>Elle assure des missions de veille, d'expertise, de recherche et de référence sur un large champ couvrant la santé humaine, la santé et le bien-être animal, et la santé végétale.</p> <p>http://www.anses.fr/</p>
	<p>Autorité de sureté nucléaire, agit à 3 niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> -contribue à l'élaboration de la réglementation -vérifie le respect de la réglementation -information du public <p>http://www.asn.fr/</p>
<p>FNP : Fonds national de prévention</p>	<p>« Agir ensemble pour la prévention »</p> <p>Constitue au niveau national les statistiques des AT et des MP, finance des plans de préventions et élabore des recommandations d'actions en matière de prévention.</p> <p>https://www.cdc.retraites.fr/portail/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=140#pos</p>
	<p>Caisse d'assurance retraite et de la santé du travail.</p> <p>Agit au niveau régional, contribue à réduire le nombre ainsi que la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles. Agit aussi pour l'amélioration des conditions de travail.</p> <p>http://www.carsat-pl.fr/index.htm</p>

 <p>MSA santé famille retraite services</p>	<p>La MSA (mutuelle social agricole) est un organisme mutualiste qui gère de façon globale la protection sociale des salariés et non salariés agricoles ainsi que leurs ayants droit et les retraités. Elle prend en charge la médecine du travail et la prévention des risques professionnels, et mène des actions à caractère sanitaire et social.</p> <p>http://www.msa.fr/lfr</p>
 <p>OPPBTP La prévention BTP</p>	<p>Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux public.</p> <p>Organisme découpé en délégation régional qui agit suivant trois axes conseiller, former et informer. Grande base de donn�e et regroupe les textes juridique du milieu.</p> <p>http://www.oppbtp.fr/</p>